

2019

**Conclusion sanitaire**

**L'eau distribuée a été conforme aux limites de qualité réglementaires fixées pour les paramètres bactériologiques et physico-chimiques analysés (nitrates, fluor, ...) à l'exception des pesticides. Compte tenu de l'ampleur limitée de ces dépassements, et au regard des connaissances scientifiques actuelles, il n'a pas été nécessaire de prononcer des recommandations sanitaires particulières.**

**Indicateur global de qualité**

**C**

A : Eau de Bonne qualité  
B : Eau de qualité suffisante qui peut être consommé sans risque pour la santé\*  
*\* Eau qui a été non conforme aux limites de qualité mais de façon limitée*  
C : Eau de qualité insuffisante qui a pu faire l'objet de limitations de consommation  
D : eau de mauvaise qualité qui a pu faire l'objet d'interdiction de consommation

Historique de l'indicateur global de qualité : 2017=C ; 2018=C

L'indicateur global de qualité prend en compte les 31 paramètres qui font l'objet d'une limite de qualité de l'eau. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus défavorable

Paramètres principaux	Indicateur de qualité	Détails des résultats d'analyses pour l'année 2019
<b>BACTERIOLOGIE</b>		
Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Limite de qualité : Absence exigée	<b>A</b>	Nombre de contrôles : 9 Tous les contrôles sont conformes
<b>NITRATES</b>		
Eléments provenant principalement de l'agriculture, des rejets industriels et domestiques. Limite de qualité : 50 mg/L	<b>A</b>	Nombre de contrôles : 9 Moyenne : 41,9 mg/L Maximum : 47,0 mg/L
<b>FLUOR</b>		
Oligo-élément naturellement présent dans le sol et dans l'eau. Limite de qualité : 1,5mg/l <i>Le fluor joue un rôle dans la prévention des caries. Toutefois, avant d'envisager un apport complémentaire, il convient de consulter un professionnel de santé</i>	<b>A</b>	Nombre de contrôles : 1 Valeur : 0,13 mg/L
<b>PESTICIDES</b>		
Substances chimiques utilisées, le plus souvent, pour protéger les cultures ou pour désherber. Limite de qualité : 0,1 µg/l pour chaque substance et 0,5 µg/l toutes substances confondues	<b>C</b>	Nombre de contrôles : 12 Maximum mesuré : 0,15 µg/L Molécule à l'origine du maximum : Atrazine déséthyl déisopropyl
<b>DURETE</b>		
Teneur en calcium et en magnésium dans l'eau. La dureté s'exprime en degré français (°f).	Pas d'indicateur de qualité en l'absence de limite de qualité	Nombre de contrôles : 2 Moyenne : 38,2 °f Maximum : 38,8 °f <b>Eau très calcaire</b>

**Origine de l'eau**

Eau d'origine souterraine.  
Le réseau est alimenté par l'installation de traitement de :

**CHAUSSY CHLORATION BOUCAGNY**

qui traite l'eau du captage appelé

**CHAUSSY PUIITS DE BOUCAGNY**

Le maître d'ouvrage : SIAEP Vexin Ouest a délégué tout ou une partie de la gestion à CEO- AGENCE DE CERGY

**Contrôle sanitaire réglementaire**

L'Agence régionale de santé est chargée du contrôle sanitaire de l'eau potable. En 2019 :

- 21 prélèvements physicochimiques ;
- 9 prélèvements bactériologiques

Plus de 20 paramètres différents ont été analysés

**CONSEILS**



**Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, ou après quelques jours d'absence, laisser couler l'eau quelques minutes avant de la boire.**



**Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude.**



**Consommez uniquement l'eau du réseau d'eau froide.**



**Si vous décelez un goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures pour l'éliminer. Si la saveur ou la couleur est inhabituelle, signalez-le à votre distributeur d'eau (voir facture).**

Les résultats d'analyses de la qualité de l'eau sont disponibles sur Internet : [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)  
Ou sur le site Internet de l'ARS : [www.ars.iledefrance.sante.fr/Le-contrôle-sanitaire-de-l-eau.104693.0.html](http://www.ars.iledefrance.sante.fr/Le-contrôle-sanitaire-de-l-eau.104693.0.html)